Hébergement et affectation des télescopes
Version mars 2023

Le groupe de travail « Comité des programmes » a remis ces propositions au conseil d'administration via le comité opérationnel. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 15 décembre 2020 approuve les propositions et les entérine.

1- Croisement des missions :

La présence d'un responsable de site depuis quelques années, permet d'assurer la gestion et la maintenance de la station. La passation des consignes entre les chefs de mission n'apparait plus nécessaire.
Le GT a proposé d'étendre le mécanisme de non croisement des missions pour toute l'année.
Le bénéfice essentiel sera une gestion simplifiée de l'hébergement pour le responsable de site mais aussi pour les groupes. Jusqu'à présent, le groupe descendant devait basculer pour une nuit dans la zone visiteurs en été.

2- Démarrage des missions :

Aujourd'hui, les missions terminent leur séjour le dimanche matin. Pour un départ dans la matinée.
Désormais, le changement de groupe s'opère le dimanche. Le groupe ayant passé toute la semaine à l'observatoire redescend comme initialement le dimanche matin et **le nouveau groupe monte le dimanche après-midi.**

3- Capacité d'hébergement et affectation des télescopes :

Pour la période juillet/aout et les vacances scolaires la capacité d'hébergement pour les amateurs est de 10 couchages (2 dortoirs de 4 lits + 1 chambre de 2 lits), côté Viso du bâtiment (côté T62 coupole Paris).
Sur les autres périodes, la capacité d'hébergement est de 18 personnes. Les 8 couchages supplémentaires étant liés au 2 dortoirs de 4 lits côté Ecrins (côté RC-500 « Intérieur » coupole AQ). La chambre de 2 lits étant affectée au responsable de site.

Il a donc été décidé de lier les coupoles avec les zones de couchage :
Choix n°1 : RC500 « Intérieur » (coupole AQ) avec affectation des 8 couchages côté Ecrins du bâtiment.
Choix n°2 : T62 (coupole Paris) + RC500 « Extérieur » (coupole Genève) avec affectation des 10 couchages côté Viso du bâtiment

Cette solution de pré affectation des couchages avec les coupoles permet d'éviter tout surbooking ou de devoir refuser des personnes.

4- Allocation du RC500 intérieur par défaut

Sur toutes les périodes de vacances scolaires, le RC500 intérieur se trouve alloué par défaut à l'OT de Saint Véran (Nuits découvertes), le RC500 extérieur et le T62 étant destinés aux amateurs. En cas de non utilisation du T62 par l'OT de Saint Véran, celui-ci restera disponible sur demande auprès du CDP pendant la période juillet/août.